

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu le rapport provisoire publié par la Commission. J'attends avec impatience le résultat de ses travaux actuels afin que le gouvernement puisse prendre les décisions qui s'imposent, étant donné que la Commission canadienne du blé applique, naturellement, ce programme.

M. McGrath: Le ministre a-t-il pu constater que cette hausse de 4c. est justifiée? Sinon, pourquoi?

M. Gray: Monsieur l'Orateur, nous devrions étudier attentivement toute augmentation importante dans le prix de détail du pain en ce moment. Nous voulons nous assurer que toute augmentation mise en vigueur par l'industrie est entièrement justifiée, compte tenu des coûts accrus et non des hausses du prix de la farine qui est censé avoir été stabilisé grâce au programme de subventions qu'applique la Commission du blé.

M. McGrath: Comme le programme de subventions du gouvernement pour stabiliser le prix de la farine n'a pas eu l'effet désiré et que le prix du sucre est monté en flèche, ce qui constitue une autre cause contributive, quelles mesures immédiates le gouvernement se propose-t-il de prendre pour remédier à toute nouvelle hausse de ce produit essentiel?

M. Gray: Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le député reconnaisse que ce programme a aidé à prévenir des hausses du prix du pain qui seraient autrement survenues. Comme je l'ai signalé en réponse à d'autres questions et conformément à l'engagement que nous avons pris dans le discours du trône, nous sommes certes disposés à nous acquitter de nos responsabilités en temps et lieu.

M. l'Orateur: A l'ordre. Certains députés voudraient poser des questions supplémentaires. La présidence pourrait peut-être céder pour le moment la parole au très honorable représentant de Prince-Albert et revenir plus tard aux questions supplémentaires à ce sujet.

* * *

LES CÉRÉALES

L'AFFECTATION DE WAGONS POUR LE TRANSPORT DU BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Partout dans l'Ouest du Canada, on presse les agriculteurs de livrer leur blé afin que la Commission du blé puisse assumer ses responsabilités, remplir ses engagements internationaux et le reste. Mais les wagons ne sont pas disponibles. Les chiffres dont je dispose relativement à la semaine dernière—je me demande s'ils sont exacts—indiquent que les livraisons sont, par rapport aux prévisions de la Commission du blé, en retard de 7,800 wagons dans le cas des ports de la côte ouest et de 4,811 wagons dans le cas de Thunder Bay.

M. l'Orateur: A l'ordre. Sans doute le très honorable député voudra-t-il poser maintenant sa question.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, c'est parce que le gouvernement se désintéresse parfois de ces questions que je dois éclairer sa lanterne.

Questions orales

Des voix: Bravo!

• (1430)

M. Diefenbaker: Quelles mesures prend-on pour s'assurer les wagons nécessaires? J'aimerais le savoir. On presse les agriculteurs de livrer le grain mais on ne sait où le mettre.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on demande aux agriculteurs de livrer le grain lorsqu'il y a moyen de le faire. Dans l'ensemble, il y a naturellement beaucoup plus d'espace dans les éleveurs à grains des Prairies à ce temps-ci de l'année qu'à l'époque correspondante de l'an dernier. Des agriculteurs éprouvent vraiment des difficultés dans les régions où les chutes de neige ont été exceptionnellement abondantes. Il n'y a pas de doute que cet état de choses a provoqué dans certains cas des problèmes du côté de la livraison. Nous demandons à tous les secteurs intéressés de l'industrie, chemins de fer, compagnies d'éleveurs et agriculteurs, de mettre tout en œuvre pour faire transporter autant de grain que possible. Le défaut de livraison ou de transport du grain pourrait devenir un obstacle aux ventes de la Commission.

M. Diefenbaker: Ce n'est pas en cherchant à nous embobiner ainsi que l'on parviendra à faire excuser l'échec du gouvernement. Qu'on se le tienne pour dit. Malgré toutes les explications que le ministre tente de donner à la Chambre, je lui demande de nous dire quelles mesures il prend pour assurer les wagons nécessaires. Je lui ai déjà suggéré—il a écarté la suggestion, mais j'insiste encore une fois—qu'un contrôleur des wagons couverts, pourvu de l'autorité du Parlement...

M. l'Orateur: A l'ordre. On pourrait peut-être donner au ministre la chance de répondre à la question supplémentaire du très honorable député.

M. Diefenbaker: Je n'avais pas terminé, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: C'est justement ce que je craignais.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Je ne voulais pas interrompre le très honorable représentant, mais j'espérais qu'il poserait bientôt sa question afin que le ministre puisse y répondre et que nous puissions poursuivre.

M. Diefenbaker: J'essaie d'obtenir une réponse du ministre. Je sais qu'il a besoin de protection lorsqu'il s'agit de questions. Je voudrais savoir s'il va s'occuper de présenter à la Chambre une mesure autorisant un contrôleur de wagons-marchandises à enjoindre les compagnies de chemins de fer d'affecter les wagons nécessaires à cet important secteur de l'économie, et à prévoir des poursuites judiciaires et de sévères sanctions pour celles qui refuseraient d'obtempérer.

M. Lang: Nous sommes vraiment disposés à envisager toutes les mesures nécessaires pour que les chemins de fer s'acquittent efficacement de leurs obligations au lieu de se contenter d'inventer des excuses. Indiscutablement, des problèmes réels ont surgi. Par ailleurs, je vois que le député éprouve des difficultés à se rendre compte que nous avons déjà transporté tant de grain cette année que nous avons presque dépassé le volume transporté n'importe quand lorsqu'il était au pouvoir.